

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

### Fonds Commun de Placement : ESK EXCLUSIF - Part C - FR0011539550

**Nature** : OPCVM

**Eligibilité PEA** : non

**Société de Gestion** : DÔM FINANCE - Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP 04000059 le 20/07/2004 au capital de 1 024 302 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 479 086 472. Siège social : 39, rue Mstislav Rostropovitch – 75017 PARIS. Site internet : [www.dom-finance.fr](http://www.dom-finance.fr)

**Autorité chargée du contrôle** : Autorité des Marchés Financiers (AMF), située au 17, place de la Bourse – 75002 PARIS

**Date de production du Document d'Informations Clés** : 28 août 2023.

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à 4% l'an nette de frais de gestion sur l'horizon de placement recommandé.

Le fonds ESK EXCLUSIF sera investi en actions, obligations et titres de créances, sans contrainte d'allocation entre l'une ou l'autre de ces classes d'actifs, ni contrainte sectorielle ou géographique.

ESK EXCLUSIF met en œuvre une gestion active dans laquelle :

Les actions pourront représenter de 0% à 100% de l'actif net du fonds et seront sélectionnées suivant une démarche de « stock-picking » valeur par valeur essentiellement basée sur l'analyse fondamentale des sociétés. Le fonds repose sur une gestion discrétionnaire et a ainsi vocation à faire des choix de gestion opportunistes en fonction d'anticipations économiques, financières et boursières.

Les obligations et titres de créances négociables ou titres assimilés pourront représenter de 0% à 100% de l'actif net du fonds et seront sélectionnées selon une grille d'allocation entre les principaux marchés obligataires des pays membres de l'OCDE (titres d'Etats de la zone Euro, marché du crédit « investment grade », marché du crédit haut rendement (titres spéculatifs), marché des obligations convertibles) et les marchés de la dette des pays émergents, en fonction de l'analyse de la courbe des taux, de la qualité des signatures ainsi que de la sensibilité des titres.



## SCENARIOS DE PERFORMANCES

		1 an	5 ans
<b>Scénario de tension</b>	Ce que vous obtenez après déduction des coûts	3 790€	3 380€
	Rendement annuel moyen	-62,14%	-19,49%
<b>Scenario défavorable</b>	Ce que vous obtenez après déduction des coûts	8 070€	8 440€
	Rendement annuel moyen	-19,26%	-3,34%
<b>Scenario intermédiaire</b>	Ce que vous obtenez après déduction des coûts	10 150€	10 640€
	Rendement annuel moyen	+1,47%	+1,24%
<b>Scenario favorable</b>	Ce que vous obtenez après déduction des coûts	13 090€	13 570€
	Rendement annuel moyen	+30,92%	+6,29%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 1 an et 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10,000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les évolutions futures de marché ne peuvent être précisément anticipées. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de rendements possibles tels que calculés à partir de performances récentes. Les performances réelles peuvent être plus faibles. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI L'INITIATEUR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La Société de Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers. A ce titre, la Société de Gestion doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement, notamment en matière de fonds propres réglementaires.

Les fonds de l'investisseur dans le produit et les revenus du produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du produit qui sont indépendants de ceux de la Société de Gestion. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du produit, dont la conservation est assurée par le dépositaire du produit.

L'investissement dans le produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY - « Reduction in Yield ») montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement du Produit présenté ci-dessus. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les chiffres sont présentés pour un investissement de 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps :

Il se peut que le professionnel qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, ce professionnel vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de : 10 000€ Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans Période de détention recommandée
Coûts totaux	170€	935€
Incidence sur le rendement (Réduction du rendement RIY) par an	1,70%	1,72%

### Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous indique :

\* l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;

\* la signification des différentes catégories de coûts ;

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Coûts de transactions du portefeuille	0,20%	Incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,50%	Frais prélevés pour la société de gestion, le dépositaire, le valorisateur et l'ensemble des acteurs nécessaires pour la vie de ce produit.

			Ceci est une estimation basée sur les coûts de l'année
Coûts accessoires	Commissions liées au résultat		La société de gestion ne prélève pas de commissions de performance sur ce produit.

Ces coûts peuvent différer des coûts réels que l'investisseur peut devoir supporter.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée** : 3 ans.

Ce produit, d'une durée de 99 ans à compter de sa création, est conçu pour un investissement de moyen et long terme et nous vous recommandons de le conserver sur la durée indiquée ci-dessus pour essayer d'atténuer les effets des variations de marchés

Si vous êtes un particulier ayant investi dans une unité de compte ayant pour référence le produit, veuillez consulter les conditions de liquidité du contrat d'assurance-vie.

**Principe de liquidité** : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de calcul de la VL jusqu'à 12 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la première valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu. Le règlement est effectué à J + 2.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

- Si vous êtes un particulier ayant souscrit à une unité de compte ayant pour référence le produit, vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel.
- Si vous êtes un investisseur institutionnel vous pouvez contacter : DÔM Finance – Service Commercial – 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS

A la suite de votre réclamation et en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF prioritairement par formulaire électronique. Il instruira alors votre dossier.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

**Nom du dépositaire** : SOCIETE GENERALE

**Lieu et modalité d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel)** : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : DÔM FINANCE

Ces documents sont également disponibles sur [www.dom-finance.fr](http://www.dom-finance.fr)

# ESK EXCLUSIF



**Lieu et modalité d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : DÔM FINANCE

Ces documents sont également disponibles sur [www.dom-finance.fr](http://www.dom-finance.fr)

**Lieu et modalité d'obtention d'autres informations pratiques, notamment la Valeur Liquidative :** Dans les locaux de la société de gestion et sur le site Internet : [www.dom-finance.fr](http://www.dom-finance.fr)

**L'équipe de gestion tient compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** dans les décisions d'investissements mais de façon non prépondérante. Les décisions d'investissement prises peuvent donc être non-conformes aux investissements durables au sens de la Taxonomie européenne et aux critères extra-financiers.

Nous révisons et publions ce Document d'Informations Clés au moins une fois par an.